



Saint-Pierre, le 21 décembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections « TPE et employés à domicile » : les résultats proclamés

Les résultats du scrutin de l'élection « Salariés des TPE et employés à domicile » ont été présentés aujourd'hui par la Commission nationale des opérations de vote. Au total, au niveau national, 478 866 salariés des TPE ou employés à domicile ont voté, soit 10,38 % des salariés électeurs.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, la Commission régionale des opérations de vote a proclamé les résultats obtenus par les organisations syndicales candidates. Au total, 16 salariés des TPE ou employés à domicile ont voté, soit 1,92 % des salariés électeurs. Les résultats régionaux sont présentés en détail dans le tableau joint au présent communiqué. Ils seront également accessibles en ligne dans la soirée sur www.electiontpe.travail.gouv.fr.

Cette élection est une des étapes dans la réforme de la représentativité des organisations syndicales : les résultats de l'élection « salariés des TPE et employés à domicile » seront additionnés avec les résultats des élections professionnelles organisées dans les entreprises de 11 salariés et plus et avec les résultats des élections aux chambres d'agriculture, pour la mesure d'ensemble de l'audience des organisations syndicales. Cette agrégation sera réalisée au printemps 2013.

Contact :

Marc GIRARD

Correspondant Election TPE pour Saint-Pierre et Miquelon – 41 19 40